

## Procès Verbal du premier Conseil d'Ecole du 17/10/2014

Participants :

Parents élus : Mme Delobel Mme Lesecq Mme Detrain Mme Bécourt Mme Ringot Mme Leclercq

APE : Mme Marlière

Mairie : Mme Bernalicis Mme Krzanowski

Amicale laïque : Mr Danteuille

Equipe enseignante : Mme Balawejder Mlle Mailliet Mme Rutka Mme Tournoy Mme Vandaele Mme Andrieux

Excusés : M Drumez Mr Maes M Dumortier

Pour commencer, Mme Tournoy félicite les parents élus et remercie pour leur investissement les personnes présentes.

Elle explique l'organisation et le fonctionnement du conseil d'école.

Voir les documents officiels sur : <http://eduscol.education.fr/cid77759/le-conseil-d-ecole.html>

### Bilan de rentrée:

**Effectifs** : 120 élèves

### **Réunion enseignant-parents :**

Une réunion d'entrée a été réalisée par chaque enseignante au mois de septembre. Si les parents souhaitent rencontrer la maîtresse de leur enfant, ils peuvent demander un RDV par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

Rentrée échelonnée 2014-2015 : bilan positif même si seulement 2 élèves ont profité du système donc sera reconduit à la rentrée 2015-2016. Le livret d'accueil des petites sections sera également à nouveau distribué à chaque inscription.

**Projet d'école** : lecture des 4 axes prioritaires validés et des actions pédagogiques (envoyées à M MAES, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Béthune 4)

### **Travaux dans l'école :**

vidéoprojecteur : les deux sont maintenant installés, chez Mme Tournoy et Mlle Mailliet.

### **Sécurité**

Alerte incendie : 3 exercices seront organisés : en novembre, février et mai.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité): OK

## Sorties et projets pédagogiques

Nous remercions sincèrement l'Association des Parents d'Elèves dont la présidente est Mme MARLIERE et l'Amicale Laïque dont le président est M DUMORTIER pour le financement d'une bonne partie de nos sorties.

**Olympiades** : organisées en septembre : un succès !

Merci aux parents qui nous ont aidés.

D'autres olympiades seront organisées vers la fin de l'année scolaire avec un défi financier. Les fonds récoltés serviront à envoyer d'anciens livres de français et mathématiques (qui sont actuellement au grenier et si la mairie nous y autorise) à une école en Afrique par le biais d'une association locale.

Semaine du goût : grand succès lundi les élèves des deux classes maternelles ont réalisé une soupe et une tarte à la citrouille (provenant du jardin de l'école !), le mardi les élèves de CP/CE1 ont cuisiné des pancakes et mercredi, les deux classes élémentaires ont cuisiné 5 gâteaux du monde. Les recettes vont être distribuées aux enfants et elles seront mises en ligne.

**Le site internet** : grosses difficultés récurrentes pour se connecter à internet depuis la rentrée, ce qui a généré du retard et l'impossibilité dans l'immédiat de mettre à jour le site. Après différentes recherches, il s'avère qu'une fouine a élu domicile sous la toiture de la salle d'évolution, occasionnant de gros dégâts y compris au cybercentre (câbles rongés). M Drumez a pris contact avec l'assurance pour réparer les dégâts.

Toutefois, le site internet étant un outil très riche de communication entre l'école et les familles, Mme Tournoy va former Joëlle Becq, EVS, au fonctionnement du site qu'elle mettra ainsi régulièrement à jour.

**Le 17 novembre 2014** : sortie au cirque Médrano de Béthune pour tous les élèves de l'école.

Financement : bus = 373.28 € et 556.50 € pour le cirque. Une participation de 3 € sera demandée aux parents.

Dans le cadre du projet cirque, une demande d'intervenants du cirque éducatif de Douai est en cours (849.20 €) ainsi qu'une demande de partenariat avec des artistes du CLEA (avec Artois Comm) (gratuit).

- intervention d'Artois Comm : déchèterie et compostage pour la classe de CE1-CE2-CM1 en janvier et février 2015

- Junicode / sorties cyclo à partir de mars 2015

- spectacle de marionnettes Marishka sur les contes pour les classes de PS/MS, MS/GS et CP/CE1. (315 euros)

- sortie au parc Mozaïc à Houplain Ancoine (en lien avec notre projet sur les cinq continents) pour les trois classes élémentaires du CP au CM2 le 9 juin 2015

Pour ces sorties, les participations s'élèvent à 800 € pour la coopérative scolaire, 1 200 € chacune pour l'APE et l'Amicale Laïque (encore merci à eux) plus la participation de 3 € des parents.

L'amicale a acheté du matériel de jardinage et l'APE une armoire de rangement, un chèque de 200 € a également été donné par l'APE pour acheter des arbustes dans le cadre du projet « jardins du monde ».

Vente de bulbes : bénéfice : 137.50 €

**Le samedi 30 mai 2015** : porte ouverte comme cette année avec expositions des travaux des élèves et si tout s'organise comme nous le souhaitons spectacle de jongleries, acrobaties et magie nouvelle.

## Questions diverses :

- Peut-on avoir un planning des intervenants pour les sorties piscine ?

Oui le planning est prêt et a été distribué.

- Pourquoi les sacs des CP et CE1 sont si lourds ?

Les élèves commencent à apprendre à gérer le matériel de leur cartable. La maîtresse énonce oralement ce qu'il faut prendre à la maison mais ne peut pas vérifier chaque cartable.

- Peut on prévoir une sortie "de fin d'année primaire" tous les 2 ans pour la classe de CM1 et CM2 à but pédagogique (exemple : Londres) comme cela se fait très bien dans d'autres écoles du secteur ?

Mme Tournoy rappelle que les sorties et activités pédagogiques hors temps scolaires ne font pas partie des obligations de services des enseignants et reposent sur le volontariat. Mme Tournoy précise qu'elle ne souhaite pas s'engager dans ce type de projet (classe découverte, classe transplantée, etc.) au vu des responsabilités engagées. Par ailleurs, les sorties et activités doivent être liées au projet d'école et projet de l'année scolaire.

- Quelles sont les activités et l'organisation prévue pour les classes qui ne vont pas à la piscine cette année ?

Tous les enfants de l'école vont à la piscine lorsqu'ils sont en CP/CE1 (niveau prioritaire du socle commun). Un deuxième créneau nous est donné et sera utilisé cette année par les CE2 et les CM2 qui iront à la piscine de janvier à avril 2015. Les élèves de CM1 seront pris en charge par Mme BALAWEJDER.

- Certaines classes n'ont pas eu de distribution de crayons ? Les parents se demandent s'ils doivent en acheter car non prévue à la liste de fourniture ?

C'est le cas chez Mme Tournoy car tous les enfants avaient déjà leur propre matériel à la rentrée. Ce matériel est cependant à disposition dans la classe en cas de besoin.

- Pourquoi le site internet de l'école n'est plus mis à jour ? Cette question a déjà été traitée précédemment.

Qu'est devenu le cahier de texte numérique ? A réserver au collège

Et l'école numérique en générale : En fin de CM2, validation du B2I. Les élèves utilisent régulièrement les ordinateurs pour leurs exposés notamment.

- Vous parlez de communication parents/enseignants : aucun retour / suivi sur le soutien scolaire par exemple.

Réunion parents/enseignants dans chaque classe

Les bilans pour l'aide personnalisée ont été distribués ou le seront à la rentrée. Certains bilans sont donnés en fin de prise en charge lorsqu'un élève est sollicité plusieurs fois dans l'année scolaire.

**Les activités périscolaires et la cantine** => réponses apportées par la municipalité

- Réforme scolaire : Les enfants sont déjà très fatigués en début d'année, ne peut-on pas envisager les activités sur une seule après midi comme le vendredi ?

Réforme déjà mise en place depuis l'année dernière (2013/2014) et applicable pour 3 ans.

Pour réaliser un changement d'horaires, il faut constituer un dossier et le soumettre au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale selon une procédure officielle et dans des délais également réglementés.

Il est possible de faire une demande de dérogation mais elle doit être faite avec un vrai motif de dysfonctionnement.

Le but de la réforme est aussi d'alléger les journées scolaires des enfants donc la municipalité a préféré mettre en place des activités chaque jour.

- Cantine le mercredi midi ? (parents au travail : solution absence.....)

Un questionnaire sera soumis aux parents pour savoir combien d'enfants fréquenteraient la cantine le mercredi midi mais ce serait pour l'année prochaine.

- Des personnes sont bénévoles pour les activités mais ne peuvent pas venir si leurs enfants ne sont pas inscrits aux activités ? Y a-t-il une solution ?

Les parents qui ont des idées sont les bienvenus, en revanche il est nécessaire que l'enfant participe aux activités pour des raisons d'assurance.

- quelles sont les activités du périscolaire ? (Des enfants jouent quelquefois au ballon dans la cour de garderie)  
Un cahier de bord journalier et consultable par les parents a été mis en place ainsi qu'une feuille rétrospective avec des photos chaque fin de mois.

Des intervenants vont encadrer certaines activités périscolaires.

Une activité de jeux de piste sera réalisée après la Toussaint.

Les emplois du temps ne peuvent pas être aménagés car la gestion s'en trouverait compliquée et les groupes restent calqués sur les groupes classes.

Une exposition aura également lieu le samedi 30 mai dans la cantine.

- Serait-il possible de prévoir un ou deux plateaux repas pour la cantine en plus : imprévu ou accident ? Que se passe-t-il quand l'enfant ne peut pas être repris ?

Un plateau-repas est prévu en supplément pour les réels imprévus et cas de force majeur.

- Pourquoi remplir un planning de cantine alors que les enfants ne vont pas à la cantine ?

C'est quelque chose qui a été réfléchi.

Ceci permet le pointage de tous les enfants de l'école.

- Sécurité aux abords de l'école : stationnement dangereux sur les bandes jaunes ou dépose minute dangereux : ne peut-on pas faire un rappel des bonnes manières dans le cahier de liaison en sachant que nous avons un superbe parking ?

C'est le dépose minute qui est dangereux.

Beaucoup de choses ont été mises en place par la municipalité (barrières, bandes jaunes).

La mairie propose de faire un rappel pour éviter les comportements dangereux mais tout est fait pour que ce soit sécurisé.

- Est ce que la salle des fêtes a été réservée pour la fête des écoles ?

Oui.

- Médicaments au périscolaire ?

En cas d'asthme d'efforts, un adulte peut administrer le médicament si une ordonnance du médecin traitant (avec prescription précise) et une autorisation des parents ont été transmises.

Mme Tournoy précise que s'il existe un doute sur l'identification d'un asthme d'efforts ou asthme, une consultation peut être réalisée par le médecin scolaire, Dr Ruyffelaert.